



Site : <http://www.cfdtgroupemgen.org>
Courriel : cfdtgroupemgen@gmail.com

VOTRE EQUIPE CFDT CSE MGEN



CSE MGEN DU 07/07/2026

Communication de la Présidente

Réseau Commercial : Entraide du Pôle Régional d'Action Sociale sur les dispenses d'affiliation en cours fin programmée à fin février 2027 ainsi que sur la prise d'appel de Niveau 1 avec un arrêt fin septembre 2026

Flux PSC sont maîtrisés ; taux de décroché entre 98% et 100%

Journées de rentrée sur le Réseau Commercial ont déjà démarré avec des obtentions de listes reçues.

Pour les CDS, suivi des stocks 2fois/semaine. On constate une augmentation en RC et une stabilisation en RO.

Intervention des élus

La charge de travail reste lourde ; en sections départementales la relation client est compliquée avec les congés qui ont aussi débutés avec la pression sur les objectifs commerciaux ; les conseillers ne font que du SAV avec la difficulté d'accessibilité à Accolade, des solutions de contournement sont trouvées mais les conseillers ne sont pas des gestionnaires. => Il est difficile de faire du commercial vu que les adhérents sont assez mécontents.

Pourquoi le Réseau commercial est-il toujours en débordement du 3676 ?

Est-il possible d'adapter les conditions de travail vu le retour de la canicule ? (Décaler les horaires/pauses fraîcheurs, etc...)

Nous revenons sur notre demande d'ajouter les jours de TLT sur le Réseau commercial vu les mobilisations d'appels PSC ?

Gestion et maîtrise des stocks anciens dans les CDS : reprise de ces dossiers ; cela va impacter sur le DMT ?

Service IJ Montpellier : Formation actuelle alors que d'ici quelques mois le service va disparaître

Réponses employeur : Les entraides n'ont pas vocation à durer notamment le 3676 doit s'arrêter aussi et une date de fin va être donnée ; les objectifs commerciaux sont adaptés et adaptables si besoin ; la prévoyance est essentielle et c'est un enjeu majeur pour MGEN. Sur les CDS un point sera à l'ordre du jour en septembre 2026 dans la cadre de la rationalisation des activités lié aux enjeux du nouveau du "monde du collectif" et notamment à Montpellier qui va devenir un centre à vocation RC (*il n'y aura plus centre RO/RC à terme*). Pour la canicule, un REX va être mis en place pour voir s'il y a des adaptations à faire car cela va être malheureusement récurrent.

Approbation du PV des CSE ordinaires du 22/04/2026

Approuvé à l'unanimité

Compte rendu de la CSSCT du 10/06/2026

➡ Document complet sur demande

Restitution intervention QVCT externe à la suite de signalements sur l'agence Haute-Garonne

Information consultation déménagement de l'agence de la Drôme

Contexte du relogement

La MGEN est actuellement propriétaire des locaux de l'agence de la Drôme, d'une superficie de 460 m². Devenus surdimensionnés au regard des besoins actuels, un projet de déménagement a été engagé afin de disposer d'espaces plus adaptés aux usages.

Le futur site, actuellement en construction, bénéficie d'un emplacement particulièrement stratégique au sein du quartier du Polygone. Implanté dans un environnement dynamique regroupant de nombreux services, établissements scolaires et solutions de restauration, il offrira aux collaborateurs un cadre de travail attractif et pratique au quotidien. Sa localisation renforcera également l'accessibilité et la visibilité de la MGEN auprès de ses adhérents.

La MNT a exprimé le souhait de pouvoir bénéficier d'un bureau de rendez-vous pour assurer son activité de développement.

L'immeuble Médipôle, d'une superficie totale de 7 000 m², a vocation à devenir un pôle de santé accueillant une trentaine de professionnels. Réalisé dans le cadre d'un bail en état futur d'achèvement (BEFA), avec une livraison prévue en 2027.

Le bâtiment, conçu sur plusieurs niveaux et partagé avec différents acteurs du secteur médical et paramédical, favorisera les synergies entre professionnels de santé tout en inscrivant la MGEN au cœur d'un écosystème innovant et attractif. Dès le rez-de-chaussée, l'immeuble accueillera une pharmacie, un centre de radiologie ainsi que les locaux de la MGEN. Le premier et le deuxième étage regrouperont des médecins généralistes, des spécialistes (cardiologie, pédiatrie...) ainsi que plusieurs professions paramédicales, telles que des cabinets de kinésithérapie.



Implantation & Impacts Organisationnels

Situation géographique



Distance entre les 2 sites :



Le nouveau site dispose d'un espace de travail de 220m². Il est situé à 2 Km de l'ancien emplacement, à environ 1,2 km de la gare et à 400 m des transports en commun.

Le Stationnement

Le site est desservi par le réseau de transports urbain de la ville avec des passages de bus régulier (arrêt de bus à 400 m) pour se rendre à la gare en 20 min

Conditions de stationnement pour le personnel :

Le bail du nouveau local prévoit une place de stationnement au sous-sol dédiée au véhicule de service de MGEN. Concernant les collaborateurs, plusieurs parkings publics gratuits (**Parking Dunkerque** et **parking du Parc des Expositions**) sont situés à proximité immédiate. Ceux-ci sont équipés de bornes de recharge électrique, offrant ainsi des solutions pratiques pour les collaborateurs et les visiteurs.



Intervention des élus : 1 personne en RQTH et 1 place de parking réservée pour voiture de service MGEN ? Est-il possible de voir si cette personne peut s'en servir ? 1 Box très petit ; Est-il possible d'avoir un local vélo ?

Réponse employeur : Nous allons nous rapprocher de l'agence concernant la personne RQTH. Local à vélo, il y en a un dans l'immeuble

Vote 18 POUR – 6 CONTRE => avis favorable

Information consultation déménagement de l'agence du Puy de Dôme

Informations générales

Coordonnées de l'ancien site	Coordonnées du nouveau site	Gain financier annuel	ROI
78 Bd François Mitterrand	Place du 1 ^{er} mai	95 K€ TTC	7
63000, Clermont-Ferrand	63000, Clermont-Ferrand	Superficie Avant/ Après	Effectifs au 1^{er} juin 2026
		739m²/376m²	24

Contexte du relogement

L'agence MGEN de Clermont-Ferrand est installée depuis 2021 dans des locaux où nous sommes locataires. Depuis 2023, l'équipe régionale d'Auvergne s'y est également installée en attendant un déménagement vers un nouveau local.

Depuis plusieurs mois, Harmonie Mutuelle s'est rapprochée des équipes de la direction de l'immobilier MGEN pour leur proposer un projet de regroupement dans leurs locaux situés à Clermont Ferrand avec la MNT.

Le bâtiment sera configuré de manière à accueillir les trois entités du groupe VYV en autonomie.

Chaque maison se verra attribuer un accueil en propre avec son entrée. L'ensemble des espaces de travail seront cloisonnés et autonomes permettant une gestion indépendante et adaptée aux horaires spécifiques de chacune des maisons.

Les espaces communs resteront partagés avec les autres entités présentes dans le bâtiment, à savoir la MNT et Harmonie Mutuelle. Ce nouvel emplacement bénéficiera d'une localisation privilégiée en hypercentre, offrant une meilleure accessibilité et une visibilité renforcée pour les adhérents MGEN. Enfin, un travail sur la vitrophanie sera réalisé sur les façades extérieures du bâtiment conformément à la charte utilisée sur le site de Chambéry.

Type d'agencement retenu :

Des agences distinctes avec un lieu de vie partiellement partagé



Implantation & Impacts Organisationnels

Situation géographique



Distance entre les 2 sites : 11 min (voiture), 22 min (bus), 35 min (à pied), 10 min (à vélo)

Le nouveau site dispose d'un espace de travail de 376m². Il est situé à 3,2 km de l'ancien emplacement, à environ 2,5 km de la gare et à 300 m des transports en commun.

Le Stationnement

Le site est desservi par le réseau de transports urbain de la ville avec des passages de bus régulier (arrêt de bus à 300 m) pour se rendre à la gare en 20 min.

Conditions de stationnement pour le personnel :

Le contrat de bail prévoit 4 places de parking pour la MGEN dont une place occupée par le véhicule de service. Aussi, plusieurs possibilités de stationnement existent à proximité pour les collaborateurs et les adhérents. A noter que la localisation du nouveau site avantage certains collaborateurs qui pourront désormais s'y rendre à pied en moins de 10 min.

La répartition des places se fera par priorité selon la situation de chacun. Aucune place attirée autre que celle de la voiture de service.

Moyenne des interactions face à face par jour	Moyenne des rdvs face à face traités par jour
21,8	6,6

Intervention des élus : la SD est décentrée/pas de parking possible seulement 3 sur 10 salariés/comment faire si une personne en situation de handicap devait intégrer la SD il n'y a que des escaliers ?

Réponse employeur : Il y a des ascenseurs dans les parties communes de l'immeuble non visible sur les plans qui présentent uniquement les locaux privatifs MGEN.

Il y a des Parking relais dans la ville et des Transports en communs devant l'agence

5 CONTRE - 19 ABSTENTIONS => AVIS DEFAVORABLE

Information consultation déménagement de l'agence de la Corse du Sud

Informations générales

Coordonnées de l'ancien site	Coordonnées du nouveau site	Gain financier annuel	Effectifs au 1er juin 2026
Avenue Maréchal Moncey, Résidence les palmiers 20090 Ajaccio	Boulevard Louis Campi 20090 Ajaccio	3,8K€ TTC	8
		Superficie Avant/ Après	
		489m²/159,55m²	

Contexte du relogement

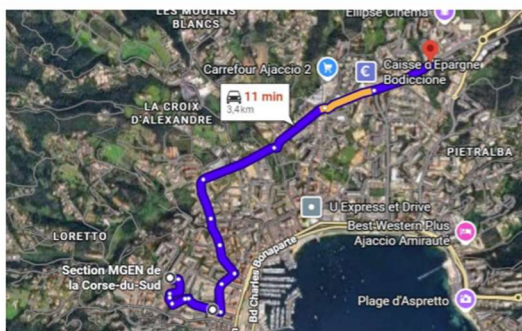
L'agence MGEN de Corse du sud est actuellement implantée dans un bâtiment de 489 m² dont MGEN est propriétaire. Ce site s'inscrit dans le cadre du schéma directeur immobilier, dans la mesure où il ne répond plus pleinement aux besoins actuels de l'agence avec des espaces devenus surdimensionnés.

Le futur local, idéalement situé dans un quartier récent, dynamique et en plein essor d'Ajaccio, bénéficiera d'un emplacement commercial particulièrement attractif. Implantée au cœur d'un environnement agréable et moderne, la nouvelle agence offrira un cadre de travail plus fonctionnel et mieux adapté à son activité, tout en renforçant sa visibilité et son accessibilité auprès des adhérents. La future agence aura comme voisin mitoyen une agence MMA et un centre médical à proximité. Au-dessus de l'agence, on trouvera des logements.

Par ailleurs, la présence d'une rampe d'accès dédiée aux personnes à mobilité réduite, située face à l'agence, constituera un véritable atout en matière d'accessibilité et de confort d'accueil. Enfin, Le local bénéficie d'ouvertures en façade avant, apportant de la lumière naturelle sur cette partie des espaces de travail.

Implantation & Impacts Organisationnels

Situation géographique



Distance entre les 2 sites : 11 min 21 min 39 min 12 min

Le nouveau site dispose d'un espace de travail de 159,55m². Il est situé à 3,4 km de l'ancien emplacement, à environ 2,3 km de la gare et à 300 m des transports en commun.



Le Stationnement

Le site est desservi par le réseau de transports urbain de la ville avec des passages de bus régulier (arrêt de bus à 300 m) pour se rendre à la gare en 15 min.

Conditions de stationnement pour le personnel :

Le bail ne prévoit pas de places de stationnement. Toutefois, le bailleur s'est engagé à mettre à disposition une place de parking dédiée au véhicule de service MGEN.

Par ailleurs, le local est situé dans un quartier commerçant récent, en centre-ville d'Ajaccio, offrant de nombreuses possibilités de stationnement à proximité immédiate. Les emplacements sont facilement accessibles et, à ce jour, gratuits.



Réunion ordinaire du CSE MGEN du 07/07/2026

3

Intervention des élus Sur le dimensionnement : 160 m² pour 8 personnes, bureau semi-confidentiel à 6 m². Comparaison défavorable avec l'Espace Mutuel de Nice ; il y a un problème de luminosité avec des vitres uniquement en façade.

Réponse employeur : le relogement est attendu sur le terrain ; cette localisation est plus accessible pour les collaborateurs ; il n'y aura pas de place supplémentaire pour ce bureau ; il semble être placé sur une rocade ; Pb de luminosité la pluralité des activités permet de changer de bureau dans la journée.

7 CONTRE - 15 ABSTENTIONS - 2 POUR => AVIS DEFAVORABLE

Information consultation déménagement de l'agence de la Meurthe et Moselle

Informations générales

Coordonnées de l'ancien site	Coordonnées du nouveau site	Gain financier annuel	ROI	Effectif MGEN au 01/05/2026
9 rue Maurice Barrès 54000 Nancy	Immeuble République 6 et 10 place de la république 54000 Nancy	16 000€	12	22 (dont 5 militants permanents et 4 issus de l'ER255)
		Superficie Avant/ Après		
		724m² (agence) + 200m² (ER) /553m²		

Contexte du relogement

L'agence MGEN de Meurthe et Moselle dont nous sommes locataires est en centre ville de Nancy. Elle dispose d'une surface totale d'environ 900 m². Aujourd'hui, il y a 2 sites distincts : 1 pour l'agence 724 m² (9 rue barres à Nancy)

1 pour l'ER environ 200 m² (situé au 3eme étage du centre médical et dentaire 6 rue Désilles à Nancy)

Les locaux actuels de l'agence ont un entretien difficile et coûteux, la superficie est trop importante par rapport à la taille des équipes ce qui conduit MGEN à proposer un projet de déménagement.

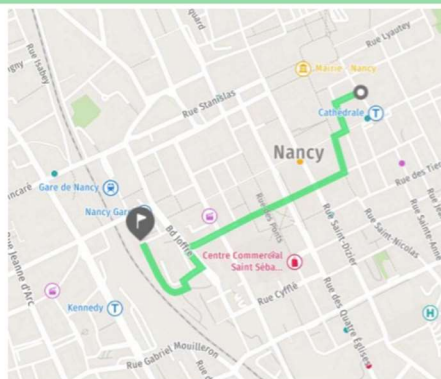
Le projet de déménagement envisagé concerne les collaborateurs de l'agence de Meurthe et Moselle ainsi que les équipes régionales.

Le site retenu répond aux nouveaux enjeux de développement et de qualité de vie au travail souhaités par MGEN. Le nouveau local est de plain-pied et se situe en cœur de ville. Il dispose d'une grande vitrine donnant sur l'espace public, constituant l'entrée principale. Les étages supérieurs sont occupés par des bureaux : SMA BTP, la banque Kolb, EDF, Tiime (éditeur informatique), un cabinet d'expert-comptable, Saint Gobain...

Dans le cadre de l'étude de faisabilité, il y aurait une entrée distincte MGEN pour l'agence et une entrée secondaire pour l'espace régional.

Implantation & Impacts Organisationnels

Situation géographique



Distance entre les 2 sites :
 17 min (à pied)
 5 min (à vélo)
 9 min (en voiture)

Le nouveau site dispose d'un espace de travail de 553 m² à proximité du centre historique de Nancy, accolé à la gare SNCF de la ville.

La rue commerçante de Nancy se situe à 2 minutes à pied du local et à 15 minutes à pieds su site actuel MGEN

Le Stationnement

Le site est desservi par le réseau de transports urbain de la ville, à proximité de la gare SNCF de Nancy en cœur de ville. Plusieurs lignes de trolley se situent en face du local.

Conditions de stationnement pour le personnel :

Le local précédent de l'agence disposait de plusieurs places de stationnement dont des places pour les véhicules de service. L'espace régional quant à lui ne dispose pas de places de stationnement.

Le nouveau local ne disposera pas de places de stationnement. Néanmoins, un abonnement dans le parking du centre des Congrès est à l'étude pour les véhicules MGEN. Par ailleurs, afin de favoriser la mobilité douce, les collaborateurs ont exprimés leur souhait de disposer d'un local à vélos sécurisé.

Moyenne des interactions face à face par jour	Moyenne des rdvs face à face traités par jour
34,7	8,2

Intervention des élus : les collaborateurs sont pour ce déménagement ; projet cohérent, 24 POUR => AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

Information consultation déménagement de l'espace régional d'Ile-de-France

Informations générales

Coordonnées de l'ancien site	Coordonnées du nouveau site	Gain financier annuel	ROI	Effectif MGEN au 01/05/2026
3 square Max Hymans 75015 Paris	52 rue Montparnasse 75015 Paris	Pas de gain financier	0	9
		Superficie Avant/ Après		
		60m²/80m²		

Contexte du relogement

Historiquement basé dans le quartier du Montparnasse, l'Espace Régional Ile-de-France a rejoint en 2023 le siège MGEN de Chrysalide au 9ème étage.

Suite au projet Agora mis en place en 2026, les équipes régionales se sont alors déplacées au 4ème étage du bâtiment.

A l'usage, les bureaux alloués à l'espace régional s'avèrent être finalement trop exigus pour les besoins des équipes ce qui amène la Direction à envisager un projet de déménagement au sein des nouveaux locaux MGEN situés au 52 rue du Montparnasse.

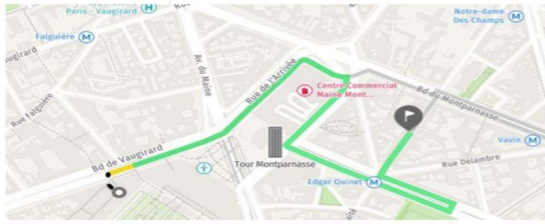
Ce projet permettrait à l'équipe régionale de bénéficier d'un espace plus important tout en restant dans le même quartier et à proximité du siège MGEN.

L'espace régional occuperait la moitié des surfaces du 2ème étage du bâtiment avec 10 postes de travail et des salles de réunions dédiés.

Le nouveau local dispose d'un ascenseur.

Implantation & Impacts Organisationnels

Situation géographique



Distance entre les 2 sites : 10 min 10 min

Le nouveau site dispose d'un espace de travail de 80 m² à proximité du siège MGEN.

Le Stationnement

Le site est desservi par le réseau de transports urbain de la ville de Paris.

Conditions de stationnement pour le personnel :

Le local ne dispose pas de places de stationnement. Les salariés se déplacent majoritairement en transport en commun. La direction régionale lance des démarches afin que les 2 véhicules de service et de fonction puissent conserver leur stationnement dans le parking du siège MGEN.

Intervention des élus :

80 m² pour 9 personnes et 14 à l'avenir nous semble peu ;

Réponse employeur : le service gagne en confort avec 10 postes de travail (au lieu de 4) et une salle de réunion dédiée et 2 bulles. Il y a pour une majorité des collaborateurs beaucoup de missions régionales avec déplacements

14 POUR - 10 ABSTENTIONS => VOTE FAVORALE

QUESTIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES DU MOIS DERNIER	REponses APPOrTEES CE MOIS CI
Montpellier, coupure électrique de 35mn sur le temps de déjeuner.	Pas de compensation du temps de travail par employeur – TLE accordé
Règle des pauses de RTT sur le Réseau	Nous travaillons sur une note dédiée afin d'harmoniser les règles comme cela se fait dans les CDS
Incendies en cours et à venir dans certaines régions. Comme pour les inondations cet hiver, avez-vous prévu de réactiver le dispositif "AUPRES" ?	Ce n'est pas encore actif mais nous allons le réactiver auprès des adhérents. Les salariés pourront également en bénéficier
QUESTION DIVERSES DE CE MOIS CI	REponses APPOrTEES LE MOIS PROCHAIN
Possibilité d'augmenter les jours TLT dans le cadre de la prolongation de la PSC sur le Réseau Commercial	Retour le mois prochain